

Compte rendu de l'assemblée générale. samedi 29/05/09 à 17h, à Graide.

1. Introduction par Guy Bertrand.

Nous gardons une minute de silence pour tous ceux qui nous ont quittés.

Le trophée Raymond Marchal est remis au club de Les Castors.

2. Etablissement du nombre de votants. Vérification de leur mandat.

Le total des voix administratives s'élève à 131.

Le total de voix ce jour est de 124.

4 clubs ne sont pas représentés.

Daniel Jeanfils et Michel Blum sont excusés.

3. Approbation du PV précédent.

Le PV est approuvé, sans remarques.

4. Allocution du président.

Guy Bertrand remercie le club de Les Castors pour son accueil.

Guy félicite les jeunes pour leurs résultats, ainsi que les entraîneurs et les parents.

Il remercie la presse, la commission d'arbitrage qui s'est « féminisée », les différents dirigeants, les membres du CP, les dirigeants.

Il n'y a pas de candidature pour rejoindre le CP.

Il signale différents points positifs : les résultats des compétitions nationales, les championnats provinciaux, les équipes féminines en superdivision, deux jeunes séries A.

Il signale également que le site internet est complet et convivial.

Mais, il signale également des points plus négatifs : les forfaits augmentent en interclubs, le nombre d'affiliés diminue (156 en moins, nous sommes à 2507 membres), le nombre d'équipes diminue et les forfaits divers augmentent. L'interclubs féminin ne va pas bien. Le nombre d'équipes féminines diminue de moitié en 2 ans.

Guy aborde le Fair-Play. Il faut revenir sur divers règlements, notamment le règlement des horaires et le règlement des services. D'ailleurs, le CP a innové dans la création du prix du fair-play pour un ou une joueur/se, et un prix pour le club le plus accueillant.

Il n'y a pas de modification de règlement.

On retrouve la structure pyramidale en interclubs.

Guy aborde la nouveauté : les élections pour des prix spéciaux, qui se feront lors du souper.

(meilleur espoir féminin, meilleur espoir masculin, club le plus accueillant, fair-play, meilleur comitard).

5. Rapport du secrétaire.

Dany Robert revient sur les différentes feuilles reçues dans la farde.

Il explique le fonctionnement du système de classement.

Il existe une affiliation de mi-saison, de moitié prix.

Christine signale que les feuilles du national et de la régionale ne sont plus à envoyer.

Il y a un nouveau club. Le Val d'Attert LX 120.

Les feuilles pour les affiliations seront actualisées pour le 04/07(transfert inclus).

6. Rapport du trésorier.

Le rapport du trésorier sera expliqué lors de l'assemblée du mois de septembre. Les comptes (bilan, budget, vérifications, nomination des vérificateurs) seront à l'ordre du jour.

7. Rapport des commissions.

Interclubs : Paul Damain revient sur le nombre de forfaits : 18 généraux. Bien réfléchir au moment de l'inscription des équipes.

Il ne sert à rien de le contacter pour une erreur éventuelle, un oubli...avant le vendredi ; il n'a pas encore toutes les feuilles avant fin de semaine.

Pour les Bye uniquement, on doit les encoder mais l'envoi des feuilles n'est plus nécessaire.

Les inscriptions d'équipes se font chez Paul. Il faut bien signaler si une équipe est désireuse de monter, s'il y a un montant supplémentaire.

Pour le calendrier, ce sera fait pour début août.

La remise des matches peut se faire notamment pour deux raisons : décès ou intempéries.

Promotionnel : Joël Giboux se dit content de la saison : 21 équipes. Réflexion concernant les déplacements : possibilité de préinscription.

Existera-t-il une journée finale des promotionnelles ? Diverses pistes : jour des tours finaux ???

Vétérans : championnat correct. Repris par Michel Blum la saison prochaine.

Coupe : il y a de moins en moins d'inscriptions, et surtout en dames (3).

Commission de discipline : pas de séances pour la saison. Bien noter sur la feuille de match quand il y a un problème.

Commission féminine : le tournoi francophone a lieu le 03/10/10 (Vedrinamur).

Portes ouvertes : 9 clubs ont ouvert leurs portes cette année.

Le règlement se trouve dans le calepin. Une copie est à envoyer chez Christine Adam. Les PO peuvent avoir lieu à partir du 28/08, et ce jusque fin novembre. Les deux boîtes de balles sont remplacées par un bon de 75 euros pour le club. Ne pas oublier de rentrer sa note de frais pour un entraîneur agréé. Même s'il n'y a pas de participant ce jour-là, il faut rentrer la feuille « listing ».

Commissions des jeunes : Claudy Guillaume fait un résumé.

Les résultats au niveau national sont corrects mais, l'avenir ne semble pas bon. Il existe un fossé entre le haut et les autres joueurs. Que faire ?? Questions de moyens, d'envie, de disponibilité, ... Il serait nécessaire d'avoir un responsable par club pour communiquer avec la commission des jeunes. Claudy revient sur le rôle de la commission : détection, centres de pré-initiation, commission est différente du club mais, elle apporte un plus, ... Un entraîneur pour plusieurs clubs serait intéressant. Animaping est reproposé pour le mois de septembre. Formation pour tout le monde.

Balles au bond et site internet : Marc Timmermans. Site super. Il va être retravaillé pour le championnat prochain.

Arbitrage : Jean-Marie Guebs. Le service lors d'une rencontre est à respecter.

Le nombre d'arbitres est insuffisant. Les cours se donnent chez Jean-Marie Guebs.

Adeps : L'Adeps aide les clubs pour les stages, les entraînements. Le règlement est strict mais, c'est une aide non négligeable.

Commission féminine : le championnat dames ne va pas bien. Que faire ? Peu de joueuses sont présentes mais, diverses idées sont proposées : jouer le vendredi ? 2 championnats dames par série ? Les dames ne doivent plus jouer en hommes ? Suppression du championnat dames ? Aligner un certain nombre de fois une dame en interclubs dames pour être alignée en hommes ? Garder l'heure de 13h ?

Une réunion est prévue pour rencontrer les joueuses.

8. Interpellations éventuelles :

Christophe Di Iorio (Sélange) s'interroge sur les contrôles concernant la gomme, le booster, l'épaisseur des mousses. La machine coûte très cher. L'interpellation est transmise au conseil d'administration francophone et au conseil national.

9. Elections statutaires.

Les membres du CP élus la saison dernière, repartent pour trois ans.

Nous gardons les 6 représentants à l'Aile Francophone.

Il n'y a pas de candidature de dernière minute.

10. Débats éventuels.

Un joueur étranger peut jouer le critérium provincial...mais pas les championnats provinciaux (sauf si domicilié en Belgique depuis 5 ans).

11. Le président souhaite une bonne reprise de championnat et clôture l'assemblée. Il souhaite bon appétit.